

Le sociétés qui prendront part à ce festival, et qui ne se trouvent pas sur les parcours des lignes de l'Ouest et du Nord, auront à acquitter elles-mêmes les frais de leur voyage, de leurs localités, soit jusqu'à Paris, soit jusqu'à l'une des stations des chemins de fer ci-dessus désignés.

La durée du séjour des Orphéonistes à Londres sera d'une semaine; ils s'embarqueront le dimanche et seront de retour en France le dimanche suivant.

Des mesures sont déjà activement prises pour que les frais de leur séjour se trouvent dans de bonnes conditions d'économie.

A dater de ce jour les adhésions peuvent être adressées à M. Delaporte, au bureau du journal l'Orphéon, 61, rue Notre-Dame de Nazareth.

Le 31 janvier dernier, le nommé François Varclin, âgé de 11 ans, mourut à Nesles, dans d'assez singulières circonstances. Comme il n'avait pas été possible à ses parents et à ceux qui lui portaient des soins de déterminer exactement le siège du mal, l'enfant déclarant souffrir à la tête, dans le côté droit et à la gorge, ou voulut expliquer, par des faits qui s'étaient passés le 13 du même mois, l'origine de ce mal qui faisait chaque jour de grands progrès. L'enfant, d'ailleurs, aurait dit, dans le cours de la maladie, que son instituteur lui avait donné le coup de la mort. Voici ce qui s'était passé :

Le 13 janvier, l'instituteur de la commune, faisant la visite des matras, et ayant reconnu que celles du jeune Varclin étaient sales, l'envoya les laver dehors. L'enfant refusa de sortir; il voulait, disait-il, donner du pain à sa sœur. Voyant cette résistance, l'instituteur saisit l'enfant par la cravate et le jeta par terre, où il lui porta un soufflet assez violent. L'enfant s'étant relevé, alla s'asseoir à sa place et resta jusqu'à la fin de la classe. Mais en rentrant chez lui, il fit part à ses parents de ce qui s'était passé.

La maladie dont nous avons parlé étant survenue deux ou trois jours après, on l'attribua, tout aussi bien que la mort qui s'ensuivit, aux violences exercées par l'instituteur, et après le décès, le père alla trouver le brigadier de gendarmerie. Ce dernier se transporta dans la commune, se rendit chez Varclin et y fit une enquête sérieuse. Après cela il alla trouver l'instituteur; mais ce dernier fut tellement ému de cette visite et de la gravité que semblait prendre à ses yeux cette affaire, qu'il ne sut que répondre. Rassuré par les paroles bienveillantes du brigadier, il fournit ses explications, repoussa énergiquement l'accusation portée contre lui et s'étonna de n'en avoir pas été informé par le père du jeune Varclin.

La justice ayant été touchée de tous ces faits, se transporta sur les lieux et fit faire, par M. Gros, docteur en médecine à Boulogne, l'autopsie du cadavre de l'enfant, autopsie qui révéla que celui-ci était mort d'une angine maligne. Cette constatation jeta un jour nouveau sur cette affaire. Malheureusement, l'instituteur qui, le 31 janvier, avait été effrayé, non pas de la présence de la gendarmerie qui n'a rien que de rassurant, mais des violences qu'on lui reprochait d'avoir exercées contre cet enfant, mourut dans la matinée du 3 février. Ce décès mit un terme à l'action de la justice. (Courrier du Pas-de-Calais).

Depuis longtemps on s'est occupé de la fabrication du papier, qui reste à un prix anormal; des essais ont été tentés avec diverses matières et notamment avec le bois, mais ils n'ont pas été couronnés par le succès. Une nouvelle tentative doit avoir lieu dans un des faubourgs

d'Arras; elle sera faite sur du bois de colza, dont la valeur est peu importante en agriculture. La partie ligneuse de cette plante ne sert en effet qu'à s'imprégner des essences fertilisatrices qui se volatilisent dans les étables. Un ingénieur belge, d'un grand mérite, a résolu de rendre malléable le bois de colza et il en a obtenu une pâte qui se convertit en papier sans grands efforts. Nous souhaitons, dit le Courrier du Pas-de-Calais, le succès à une entreprise qui, sérieusement établie, contribuera à donner une nouvelle force à notre industrie locale.

Une grande tempête a régné, ces jours derniers, sur les côtes d'Angleterre et dans le détroit. Mais heureusement on n'a pas eu de sinistres maritimes à déplorer aux environs de Calais et de Dunkerque.

Une correspondance parisienne du Nouvelliste de Rouen, donne ces détails sur l'effet produit à Paris par la réception de la dépêche annonçant la prise de Tetuan :

« A la première nouvelle de la prise de Tetuan, les Espagnols présents à Paris se sont rendus à l'hôtel de l'ambassade d'Espagne, quai d'Orsay, et ils ont félicité M. Mon d'une manière indescriptible. Tout le quartier était en émoi et l'on s'est associé à cette joie patriotique. La victoire remportée par les Espagnols marque le triomphe de la civilisation et des idées européennes sur cette terre d'Afrique, où le sang français a souvent coulé pour cette noble cause. » On disait que l'Empereur, de son côté, venait de faire adresser à la reine Isabelle, par l'organe de M. Mon, ses plus vives félicitations. »

Voici l'extrait d'une correspondance particulière écrite de la plaine de Tetuan, le 28 janvier, c'est-à-dire antérieure de sept jours à la prise de Tetuan :

« Depuis le départ de ma dernière lettre, j'ai fait une rapide excursion à Ceuta. Le président est plus accidenté dans son existence qu'il ne le fut lorsque l'armée campait devant cette ville. Les rues, les places sont encombrées de petits spéculateurs venus je ne sais trop d'où, des cinq parties du monde peut-être, car on attend un mélange d'idiomes qui rappellent l'antique Babel et sa cacophonie. Toute cette population flottante, grouillante, qui vit en plein air ici, là, à l'abri d'un pan de mur ou d'un lambeau de toile, attend, avec une impatience facile à concevoir, la prise de Tetuan, pour aller y exercer chacun son industrie. Les marchands de chocolats, de limonade et autres douceurs ont leurs ballots et leurs caisses tout prêts; des jongleurs répètent leurs exercices et donnent ainsi gratis à la foule un échantillon de leur savoir faire. Un marmiteux échappé de chez Chevet et un apprenti de Carême se sont associés en mettant en commun leurs souvenirs et les recettes de leurs patrons pour ouvrir un restaurant à Tetuan. »

On annonce l'arrivée d'un organisateur de combats de taureaux, et le même navire doit débarquer sur la côte africaine, au cap de Negro, sans doute, une troupe dramatique, formée de figurants et figurantes des petits théâtres des boulevards. Ces artistes nous donneront, ajoutent les nouvellistes se disant bien informés, quelques pièces de l'ancien répertoire sanglant de la Porte-Saint-Martin.

Tetuan va, d'un bond, arriver à la civilisation. Tetuan peut devenir une nouvelle Capoue, si le maréchal O'Donnell oublie Tanger. Le maréchal n'oublie rien. »

Liste des Jurés pour les assises ordinaires du 1^{er} trimestre de 1860.

- MM.
Favarcq, propriétaire à Maubeuge.
Dufosse, propriétaire à Bourbourg.
Courdent, entrepreneur de routes à Estaires.
Fauville, docteur en médecine à Hasnon.
Dupire, adjoint et cultivateur à Landas.
Ducardin, marchand merc à La Longueville.
Maurice, propriétaire et maire à Douai.
Montagne, rentier à Roubaix.
Petit, propriétaire à Aibes.
Fauquet, ancien notaire à Avesnes.
Grimonprez, filateur à Roubaix.
Chrétien, marchand de toiles à Lille.
Legentil, cultivateur à Montigny (Cambrai).
Carton, percepteur à Scmain (Douai).
Gary, propriétaire à Armentières.
Leurent, négociant à Tourcoing.
Lebourg, propriétaire à Méricourt.
Grison, fabricant à Cambrai.
Dhaussy, propriétaire à Maing.
Bouchelet, propr. à Vendegies-au-Bois.
Wuidot, rentier à Bavai.
Bocquet-Leverf, propriétaire à Cambrai.
Lothé, notaire à Bailleul.
Mimerel-Scrive, filateur à Roubaix.
Cuenot, capitaine en retraite à Maubeuge.
Bossu, receveur municipal à Estaires.
Roussel, cultivateur à Piémesses.
Gerbedoen, négociant à Méteren.
Lecornez, brasseur à Armentières.
Gouyon, fabricant de sucre à Haussy.
Dupont de St-Ouen, propr. à Valenciennes.
Lescut, id. à Saint-Saulve.
Huyghe, id. à Hazbrouck.
Jeanson, pharmacien à Armentières.
François, distillateur à Haubourdin.
Dewavrin, propriétaire à Tourcoing.

- Jurés suppléants.
MM.
Lesage, receveur à Douai.
Bagnéris fils, médecin id.
Wavrin, receveur de l'enregistrement id.
Hattu, propriétaire id.

La charrue à vapeur dans le Calvados.

Il y a quelques jours, M. Mosselmann, qui ne recule jamais quand il s'agit d'une innovation utile à introduire, convoquant à Isigny le bureau de l'Association normande, l'ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, et plusieurs membres des Sociétés d'agriculture de Saint-Lô et de Bayeux. Il invitait à la même réunion MM. les préfets de la Manche et du Calvados, plusieurs sous-préfets et autres fonctionnaires de la Basse-Normandie.

Ce qu'il s'agissait-il? Le voici : La charrue Fowler, décrite par M. de La Trehonnais dans l'Annuaire de l'Association Normande, qui vient de paraître, allait fonctionner dans la baie des Veys!

M. Mosselmann avait fait venir à grands frais cette ingénieuse machine avec ses ingénieurs, ses chauffeurs, ses pilotes; elle allait labourer dans un sol humide et encore mal affermi. L'expérience en valait la peine; aussi les invités de M. Mosselmann, à peu d'exceptions près, ont répondu à son appel.

La charrue Fowler a merveilleusement fonctionné, malgré le désavantage de la position; elle a tranché, sans que la rectitude des lignes en ait souffert, des dépressions considérables de terrain, et très certainement, si elle labourait dans les plaines de Caen, elle aurait un succès complet.

Une charrue Fowler peut labourer 4 hectares par jour. Quant à la dépense, nous ne pouvons que renvoyer au mémoire et aux calculs de M.

de La Trehonnais, imprimés dans l'Annuaire de l'Association normande.

Le soir, M. Mosselmann a offert un banquet, à Isigny, à ses invités, parmi lesquels on voyait le directeur des cultures de M. Doll, professeur au conservatoire; l'ingénieur de M. Collas, maître de forges de la Haute-Marne, concessionnaire pour la France du brevet Fowler, et qui va fabriquer dans ses ateliers des charrues à vapeur perfectionnées; M. le receveur-général et plusieurs fonctionnaires de Saint-Lô; l'ingénieur en chef du chemin de fer; le directeur et le secrétaire de l'Association normande; M. G. Villers, adjoint au maire de Bayeux.

Ce dernier a porté un toast à M. Mosselmann, au nom des arrondissements de Saint-Lô et de Bayeux; il lui a témoigné la vive reconnaissance de la contrée pour son infatigable dévouement, pour la constance avec laquelle, lutant contre d'aveugles préventions, dont n'avaient pas craint de se faire plus aveuglé encore les interprètes des hommes haut placés, il a poursuivi ses projets d'assainissement et de mise en culture de la baie des Veys.

Grâce à M. Mosselmann, les fièvres ne décimeront plus les populations de la contrée, et de fertiles pâturages nourriront des troupeaux là où des vases infectes exhalaient des miasmes pestilentiels.

A neuf heures, la députation de Caen rentrait en ville, parfaitement satisfaite de ce qu'elle avait vu. (L'Ordre et la Liberté).

FAITS DIVERS.

Un bon cultivateur de l'arrondissement de Dieppe, qui dernièrement avait une affaire devant M. le juge de paix de son canton, doutant sans doute du succès de sa cause, crut bon, dans l'intérêt de son affaire, d'aller offrir en cadeau un énorme et gras poulet d'Inde, au juge qui devait décider du sort de son procès.

La servante de l'honorable magistrat, qui dans la cuisine regut le bonhomme avec le poulet sous le bras, répondit assez vertement que son maître ne recevait jamais de cadeau de ses justiciables, et malgré les instances du fermier, elle refusa formellement d'accepter. Notre homme, un peu déconcerté, trouva cependant le moyen de faire accepter son poulet bon gré mal gré; il le jeta dans la cuisine et prit la fuite sans même dire son nom, inconnu de la servante.

M. le juge de paix ne put lui renvoyer la pauvre bête, mais fidèle à la louable conduite qu'il a toujours tenue en pareille circonstance, ce magistrat a fait vendre sur le marché la volaille, et le produit en a été versé dans la caisse du bureau de bienfaisance de la localité.

Un incendie qui a éclaté dans la nuit du 7 au 8 courant, aux Andelys, a complètement détruit le tribunal de cette ville et la salle de spectacle qui lui était contiguë. Les bâtiments de la mairie et les maisons voisines ont pu être conservés, mais les archives du tribunal et de l'état-civil sont à peu près détruites. On a pu sauver un tableau de Nicolas Poussin, le Coriolan. On n'a heureusement à regretter la mort de personne. Tout le monde, même les prisonniers de la maison d'arrêt, qu'on avait dû mettre en liberté pour les préserver du péril, a fait son devoir.

La Publicité, journal qui paraît à Nevers, donne le plan de la loi alité où ont été découverts les quarante-deux cadavres dont la mort est attribuée à une série d'assassinats commis sur des voyageurs, dans un espace de temps qu'on fait remonter à vingt-cinq ou trente ans.

poser en campagne! Eh! mais, je ne puis pas non plus faire autrement.

— Qu'entendez-vous par là, mademoiselle?

— Eh bien! je vais me faire un oreiller comme au bivac.

Et elle prit un morceau de bois près du poêle.

« Nous vous admirons, mademoiselle. — Se coucher quand on a sommeil, je ne vois pas, en vérité, que ce soit bien admirable. — Mais vous n'êtes pas accoutumée à un lit de cette espèce. — Ah! vous ne savez pas que je vais rêver... m'envoyer loin, bien loin d'ici. En rêve, je suis libre, et personne ne peut me mettre sous les verrous. Bonne nuit, messieurs! — Nous vous envious. — Et moi je vous remercie. — Bonsoir, mademoiselle. — Bonne nuit! »

Et, couchée sur un banc de bois, n'ayant pour oreiller qu'une bûche, pour matelas et pour couverture que deux manteaux, elle s'endormit d'un sommeil aussi doux et aussi paisible que celui qu'elle goûtait auparavant sous les plus somptueux rideaux (1).

« Halte! » cria une sentinelle de l'intérieur de la prison, et l'écho des voûtes répéta plusieurs fois ce mot.

« Qui vive? » poursuivait le soldat. Mademoiselle Rudenskold s'éveilla en sursaut.

Trois heures sonnaient, le directeur de la prison reparut chez elle.

(1) Tous les traits principaux de ce récit sont empruntés aux Mémoires de mademoiselle Rudenskold.

« Il vient d'arriver une lettre de Naples à votre adresse. Tenez, mademoiselle. »

Cette lettre, déjà décahée, était écrite en chiffres et destinée à une jeune roi.

« Il faut que vous m'en fassiez connaître le contenu et le destinataire. — Je vous ai déjà déclaré que la clef des chiffres n'existe plus, et que, conséquemment, je ne puis rien dire. — Il le faut. — Et vous venez d'entendre que cela m'est impossible; il y a plus, monsieur: lors même que je le pourrais, je ne le ferais pas. — Nous avons des moyens de vous y contraindre. — Grâce à Dieu, Gustave III a pour toujours aboli la torture, et je ne crains rien, à moins que vous ne m'ôtiez ma raison. — Pourtant il existe encore, entendez-moi bien, mademoiselle, une petite torture. — C'est vrai; tant que vivra Reuterholm, il y en aura toujours en Suède. — Votre langage est amer; mais vous vous trompez. Je veux dire que Gustave III a laissé subsister un reste de torture. — Vraiment? — Oui, mademoiselle, voyez! »

Et il exhiba les menottes.

A cette vue, un froid mortel saisit mademoiselle Rudenskold; tombant à genoux, elle s'écria les mains jointes :

« O mon Dieu! pardonnez-moi tout ce que j'ai fait de mal, et donnez-moi la force dont j'ai besoin! — Eh bien, mademoiselle, repoussez-vous toujours ma demande? — Monsieur, agissez comme bon vous semblera; mais songez que, vous aussi, vous aurez

à rendre compte un jour de vos actions. Soyez convaincu que j'avouerai avec franchise et sans qu'il soit besoin de mesures de rigueur, tout ce qui me concerne, mais que je ne dévoilerai jamais rien qui regarde autrui, quelques moyens que vous puissiez employer. — Vous persistez dans votre résolution? — Vos menaces me laissent calme. Je vais vous en dire la raison. Si vous avez lu les lettres saisies chez moi, vous savez que j'aurais pu échapper à toutes ces persécutions. En réchappant à ma position à la cour, vous comprendrez donc que, si je donnais carrière à ma langue, j'aurais bientôt impliqué tous les amis dans des affaires plus ou moins désagréables. Mais je ne veux pas compromettre l'honneur d'autrui, pas plus que je n'ai consenti à sacrifier ce que je regarde comme le mien... Je commence, il est vrai, à pressentir que je m'expose à de très grands dangers en assumant seule toutes les charges, mais mon cœur me donnera le courage de souffrir pour d'autres et pour mon amour. Je ne vous demande qu'une chose, monsieur: mettez immédiatement votre menace à exécution plutôt que de la répéter. Tenez, voici mes mains... Si vous voulez, je les introduirai moi-même dans cet instrument. »

Alholm était un homme de cinquante ans; il fut touché, et les larmes lui vinrent aux yeux.

« J'ai connu votre père, mademoiselle; c'était un noble cœur. Soyez sûre que je ne repens de mes menaces... mais j'ai voulu vous éprouver... Je rapporterai cette scène à vos amis; je leur dirai que vous possédez, à vous seule, plus de force d'âme qu'eux tous ensemble, que vous avez hérité des nobles sentiments de votre père. Permettez-moi de vous donner

un conseil; celui de rester toujours calme et digne comme en ce moment, vous triompherez de vos ennemis, si vous ne parvenez pas à les anéantir. »

A neuf heures du matin, mademoiselle Rudenskold fut conduite devant la cour supérieure, sous l'escorte d'un détachement de cavalerie.

En entrant à la prison, elle n'y retrouvait plus Heffwig et Lagerheim; deux autres officiers les avaient remplacés; et l'on continua de relever régulièrement la garde tous les matins. Mais on avait apporté un lit pour la prisonnière.

On ne se lassait pas de la persécuter, et plus d'un des officiers de garde se faisait un plaisir et un honneur de l'espionner, et même de mal interpréter les paroles qui lui échappaient, pendant son sommeil. Certaines questions étranges du juge lui ayant fait deviner ce misérable et dégradant espionnage, elle résolut de le prévenir autant que possible. Elle se mettait donc chaque soir un mouchoir dans la bouche, et elle ne s'endormait plus alors que vers le point du jour, au moment où les officiers étaient eux-mêmes si fatigués qu'ils ne pouvaient plus tenir les yeux ouverts; en sorte que l'infortunée ne craignait pas de se livrer au sommeil, désormais sa seule jouissance.

Tous les matins, elle était obligée de s'habiller derrière ses rideaux, les officiers ne s'éloignant jamais. La difficulté de soigner ainsi son épaisse et longue chevelure la força de se la faire couper.

Toute espèce d'occupation lui était interdite; on lui enleva son ouvrage, on la priva même d'un petit épaveuil, son favori, et l'on finit par lui prendre jusqu'à ses livres.

L'osse égale qu'il y Guillo Ce M. le p s'est l lui-mé attach scripto « D avous aux Br féré da s'était — C qu'une affaire « L appori Galedo cripto This si Le col temps se pré metre plus. C étant a appris femme pensan destine un col sieurs coin de » M hotel à Carli nant E ne pou l'idee d longten et la bu ment d le cada police imméd Mary B regu le mn de que cet et sign chemin pensée tardera sonne les mag » En Citadel avait é mars, s ce qu'o » Le transpo tieux e l'espoir teurs. L les cop noir, j côtés d blanc. l cueil, l'écusse la figur » Le gueur. Au dedi dans un d'hui co était da

Ehres pects a ma tem

En se l'arresta vans m vant sa telle. E trouvan tort. On e bientôt « So s'écria- Neth et s'été « Vou Votre fi tent... (— V de tout ble. co stionnée avancer pas les t tels pec hère, e de la co — Un pares... — Un